

Rapport d'Orientation budgétaire 2018 du Pays Dunois

Présentation au comité syndical 5 février 2018

1 - Rappels sur les objectifs et dispositions légales

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3500 habitants, des EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (Art.L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L5622-3 du CGCT).

Ce débat doit être réalisé 2 mois précédant l'examen du budget.

Une délibération est obligatoire. Elle permet de prendre acte de la tenue du DOB et de prémunir les collectivités contre un éventuel contentieux engagé par un tiers devant une juridiction administrative.

Communication :

Le DOB doit être transmis obligatoirement aux communes et EPCI membres dans un délai de 15 jours.

Dans un délai de 15 jours suivant la tenue du DOB, il doit être mis à la disposition du public au siège du Syndicat.

Le public doit être avisé de cette mise à disposition par tout moyen (site internet, publication,...).

Rapport d'orientation budgétaire

Afin de permettre aux citoyens de disposer d'informations financières claires et lisibles, le rapport adressé aux organes délibérants à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice doit être mis en ligne sur le site internet de la collectivité, lorsqu'il existe, dans un délai d'un mois après leur adoption.

2 -Présentation des dépenses et recettes

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges de personnel :

Nous prévoyons, pour l'ensemble des charges de personnel une enveloppe de **235 000 €** pour 2018. Ce montant intègre le ½ traitement non versé à Valérie Le Dû depuis son passage en ½ traitement le 27/09/17. Si elle demande un congé Longue Durée en 2018, elle repassera en plein traitement avec rétroactivité (3 ans à plein traitement à compter du 3/07/16). Le Pays devra lui verser les ½ traitements non versés depuis le 27/09/17.

Poste	Traitement base (IB-IM)	Régime indemnitaire	Durée travail	Remarques
Assistante du Pays	<u>De Janv à aout :</u> IB : 672 IM : 560 <u>De Sept à dec :</u> IB : 725 IM : 600	-	35h Janv-dec 18 En congés Longue Maladie, ½ traitement	Hypothèse : Provisionnement prévu si demande de passer en Congé Longue Durée (passage en plein traitement rétroactif à compter du 3/07/16)
Assistante de Direction – Comptable	IB : 370 IM : 342	IAT : 7.20 IEMP : 1.6	35h Janv-dec 18	Stagiaire jusqu'au 30/09/18
Animatrice Leader	IB : 365 IM : 532	IFTS : 6.40	35h Janv-dec 18	
Chargé de mission SCOT-tourisme	IB : 457 IM : 400	IFTS : 4.10	35h Janv-dec 18	
Chargé de mission développement local	IB : 434 IM : 383	IFTS : 4.90	35h Janv-nov 18	Hypothèse : renouvellement de 6 mois du CDD en juin
Secrétaire	IB : 370 IM : 342	-	Détachement	Provisionnement uniquement des charges patronales et Salariales CNRACL

RECETTES

Recettes intervenant sur les charges de Personnel et les charges à Caractère Générale

Conseil Régional : Contrat Régional de Solidarité Territorial

La région participe au financement des équipes d'animation dédiées à la mise en œuvre du contrat régional en accordant une somme forfaitaire au Pays (mode de calcul modifié en 2018) correspondant à :

- 35 000 € pour le poste de l'agent de développement
- 10 500 € pour celui de l'assistante (70% de la région et 30% sur Leader)
- Plus de forfait par commune membre.

La recette est de **45 500 €** - un versement de 80% sera effectué en début d'année et le solde de 20% au vue de la réalisation de la mission (conventionnement annuel « feuille de route » retraçant les objectifs de l'année en matière d'animation territoriale.)

Pour rappel la subvention 2017 était de 50 500€ et 2016 de 57 300 €

Le solde dossier ID en Campagne sur la mise en place de Campus et futur en Beauce 2015 : **13 779 €**

Communes membres

Depuis la création du pays, la cotisation des communes est de 1 €/hab. Afin de pallier la baisse de la dotation régionale, il est envisagé de passer la cotisation communale de 1 € à 1.20 € par habitant. Elle est toujours calculée sur le recensement (population municipale). La base de référence est actuellement celle du 1^{er} janvier 2018 INSEE population municipale : 52 949 habitants pour le Pays Dunois (42 communes). Soit un montant des cotisations de **63 538.80 €** pour 2018.

Europe et com com Coeur de Beauce : programme LEADER

Leader :

- Animation gestion octobre 2015-décembre 2016 : **53 190 €**
- Animation gestion 2017: **53 800 €**

Com com Coeur de Beauce:

- Part frais administratif 2016 : **1 400 €**
- Part frais administratif et salaire 2017 : **6 725 €**

Poste	Traitement base (IB-IM)	Régime indemnitaire	Durée travail	Remarques
Stagiaires ponctuels	Indemnité de base : 550 €/mois	-	2 x 4 mois	Un stage communication Web + un autre sur autre thématique

Il est rappelé que les élus du Pays Dunois ne perçoivent pas d'indemnités, ni de frais de déplacement pour ce rendre aux réunions concernant le pays.

Dépenses de fonctionnement pour les charges à caractère général...

Fournitures administratives : **1 200 €**

Petit équipement : **300 €**

Les loyers étaient gratuits depuis avril 2009. Les charges locatives sont estimées à **4 000 €**.

Le ménage est assuré par une association intermédiaire de Châteaudun « Top services ». Coût provisionné pour 2018 : **1 800 €**

Assurance : **1 400 €**

Crédit-bail 1 copieur : **4 000 € (1 copieur et non 2)**

Maintenance copieurs : **5 350 €**

Crédit-bail serveur : **2 952 €**

Maintenance postes informatiques : **1 500 €**

Hébergement site internet Pays : **200 €**

Installation et abonnement d'une messagerie exchange pour 5 boites mails et transfert nom de domaine : **900 €**

Affranchissements général : **2 600 €**

Frais de télécommunication : **2 600 €**

Concours divers (cotisations AM28, Leader France, Fédération SCOT, Association des Pays, plateforme) : **2 600 €**

Déplacements Pays, Scot, Leader : **4 000 €**

Journal du Pays : Il est envisagé en 2018 de créer une newsletter à la place d'un journal imprimé afin de dématérialiser la communication et de réduire les dépenses.

Impression cartes de vœux : Réalisée en interne et mailling

Séminaires, conférences, Réunions de travail (bureaux, comités restreints, signature contrats, comité de suivi ...) ; réunions SCOT (approbation, réunion d'information...) : **2 600 €**

- Part frais administratif et salaire 2018 : **6 725 €**

Conseil Départemental : Contrat Départemental de Développement Intercommunal : contrat clôturé

Pour mémoire, Le conseil départemental ne finance plus l'animation du Pays. Il n'a pas financé l'animation du scot en 2017.

Etat, SCOT ingénierie :

L'Etat finance le SCOT dans le cadre de l'appel à projets SCOT Ruraux (DGD) : La subvention est fléchée en 2016 sur le fonctionnement : **30 000 €** mais elle pourrait être plus importante au vue de l'augmentation de notre périmètre (+ 11 450 €, à confirmer par la DREAL/DDT).

Participation des com com à l'animation 2018 du scot

L'animation 2018 du scot sur un mi-temps pour le suivi des PLU-PLUI, le SRADET, les informations auprès des communes, participation comme PPA aux 4 scots voisins en cours ou en révision. La subvention du département et de l'état ne prennent pas cette partie. Ils n'interviennent que sur l'étude. Une participation des com com va être proposée sur la base de 0.40 €/hab soit 16 364 € pour le Grand Châteaudun et 5 003.20 € pour le Bonnevalais. Rappel pour l'étude, nous étions à 0.75 €/hab.

Sofaxis :

Remboursement salaires agent de développement de janvier à Décembre 2018 sur la base d'un congé Longue Durée + régulation ½ traitement oct à dec 2017 : **39 700 €**

Remboursement charges CNRACL détachement Isabelle SAUVE

Dreux, charges patronales : **5 970€**

Isabelle Sauve, charges salariales : **2 030 €**

Association Les Champs du Possible :

Mise à disposition des copieurs du Pays : participation aux coûts copies : **200 €**

Annonces officielles SCOT : **350 €**

Location bureau PMR enquête publique scot : **300 €**

Indemnité du trésorier 2018 : **200 €**

Frais lignes de trésorerie : **600 €**

Les autres dépenses liées à une dynamique de projets...

Pass Découverte :

Réédition du pass touristique 2018 (25 000 € exemplaires + affiches) : **9 400 €**

(1^{er} estimatif, à affiner suivant les nouveaux partenaires 2018)

Campagne radio (Radio intensité et vibration Orléans): **1 860 €**

Promotion My Loire Valley (pass, boucles vélo et guide routard) : **900 €**

Pays à Vélo :

Conventionnement avec les clubs cyclo pour l'entretien et le suivi des boucles : **600 €** (200/club)

Abonnement Flascode : **180 €**

Promotion des boucles/vélo route : **500 €**

Guide du Routard Vallée du Loir

Partenariat Vallée de Loir Guide du Routard pour 5 000 ex : **13 095 €**

Le Prix du Manuscrit :

Portage des dépenses du Prix par la com com Cœur de Beauce en 2018 qui organise la remise. L'estimatif des dépenses est le suivant :

- Prix Adultes 2018 : 1 500 €
- Prix du manuscrit jeunes 2018 : 600 €
- Organisation du salon et de la remise : 1 500 €

Une subvention de 1 500 € va être sollicitée auprès du département.

Une participation du Pays Dunois est envisagée à hauteur de 1 050 €.

Les autres recettes liées à une dynamique de projets

Pass Découverte :

Soldes de subvention action 2017 : Réserve parlementaire : **4 000 €**

Participation Com com Cœur de Beauce pour musées de Loigny la Bataille et Maison de la Beauce (4 000 ex+ 2 kakémonos) : **2 500 €** (1^{er} estimatif, à affiner suivant les coûts définitifs)

Une demande va être adressée au département pour obtenir 5 000 € subvention pour le pass 2018. Il est également envisagé de vendre des espaces publicitaires aux hébergeurs/restaurateurs...

Pays à Vélo :

Solde de subvention action 2017 :

- Supports de communication boucles à vélo et inauguration des boucles documents de communication : Conseil régional CRST **2 800 €** et Leader **5 820 €**

Guide du Routard Vallée du Loir

Participation des partenaires :

- Com com du Bonnevalais : **1 305 €** pour 500 ex
- Com com du Grand Châteaudun : **5 220 €** pour 2 000 ex
- Illiers le Combray : **1 305 €** pour 500 ex

Revente : **2 610 €** pour 1 000 ex

Trame Verte et Bleue/module biodiversité : La CC Cœur de Beauce est porteur de l'action de communication TVB présentée sur le CRST Beauce : Kakémonos, affiches, guide élus, guide grand public, illustrations : coût global 4 609 €. (subv CRST 3600 € - **Part Pays Dunois : 505 €**)

Circuits courts-tournées - - OCMACS /Actions collectives

La Com Com Cœur de Beauce a réalisé un diagnostic en 2016, Nous participions à hauteur de 10 % sur la prise en charge du stagiaire et l'organisation du séminaire 2017 (Cout total de 10 017.29 € TTC) soit une participation de **1 018 €**

Circuits courts tournées - OCMACS /Actions collectives

Solde de subvention action 2016-2017 : Subvention leader guide « mangez local et de saison - 2016 : **3 600 €**

INVESTISSEMENT

DEPENSES

SCOT

Etudes : bureau d'études retenu pour rédactionnel diagnostic, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, Document d'Orientation et d'Objectifs – Coût total de l'étude : 163 260 € TTC avenant compris.

Dépenses pour 2018 : Phase 4 : acompte et solde de l'étude : 30 612.50 HT soit **36 735 € TTC**

Frais d'enquête publique : 3 000 € TTC

Matériel informatique et matériel de bureau :

Informatique : 2 000 € (PC/ écrans...)

Appareil photo : 500 €

Kakémonos :

10 impressions de bâches + 6 kakémonos Pass découverte : **2 500 €**

4 Leader (impression bâche) : **360 €**

Pays : **135 €**

Mobilier : 1 000 €

Total : 6 495 €

RECETTES

FCTVA

Déclaration 2018 sur dépenses 2016 : **13 801.61€**

SCOT :

Le solde de la participation de l'**Etat** (appel à projet scot ruraux – DGD) sera fléché sur le fonctionnement en 2018.

Le **Département** est intervenu en 2016 sur l'étude SCOT dans le cadre du CDDI fonds ingénierie : 80% de ce qui reste à la charge du Pays : subvention accordée : 31 080 € .

Solde de subvention : **15 540 €**

Solde subvention action 2017

Pays à Vélo : Signalétique 8 boucles :

Région CRST : **15 900 €**

Leader : **16 085 €**

3 – Présentation comptable

Les actions, dépenses et recettes présentées dans ces orientations budgétaires se veulent réalistes et réalisables au vu de la situation financière du Pays.

En effet, la suppression de la dotation fonction du Département en 2016 (- 42 000 €), la baisse de la dotation de la région (- 11 800 € en 2 ans), le reste à charge des dernières études et actions de ces deux dernières années (scot, pays à vélo, pass, routard...), le maintien du mi-temps scot pour l'animation du scot après son approbation et le reste à charge de l'agent en congé longue maladie (estimatif de 17 000 € en 2018) obligent le Pays à réduire ces dépenses de fonctionnement (-12 000 € par rapport à 2017) et à optimiser les plans de financement des actions 2018.

Deux propositions sont également faites :

- augmenter la cotisation des communes pour pallier la baisse de la dotation régionale,
- Prolonger l'intervention des communautés de communes sur le mi-temps d'animation du scot, post approbation

Le Compte de résultat 2017 définitif sera présenté au prochain comité syndical avec le BP2018.

FONCTIONNEMENT DEPENSES	BP 2017	DM 1	BP modifié 2017	CA 2017 en cours de finalisation	Prévisionnel 2018 suivant OB
011 Charges à caractère général	716 16,00 €	11527,00 €	83 143,00 €	70 771,18 €	51 192,00 €
012 Charges de personnel et frais	195 600,00 €	-	195 600,00 €	190 755,51 €	235 000,00 €
65 Autres charges de gest. courante	10 333,00 €	-	10 333,00 €	8 420,12 €	17 268,00 €
TOTAL GESTION DES SERVICES	277 549,00 €	11 527,00 €	289 076,00 €	269 946,81 €	303 460,00 €
042 ordre de transferts entre sect.	70 555,38 €	-	70 555,38 €	70 555,38 €	70 224,54 €
022 Dépenses imprévues	239,67 €	4 576,00 €	4 815,67 €	-	8 403,62 €
023 Virement vers la section d'investis	19 200,00 €	-	19 200,00 €	-	-
002 Résultat reporté	22 227,21 €	-	22 227,21 €	22 227,21 €	78 514,50 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCT.	389 771,26 €	-3 097,00 €	386 674,26 €	362 729,40 €	460 602,66 €

FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2017	DM 1	BP modifié 2017	CA 2017 en cours de finalisation	Prévisionnel 2018 suivant OB
013 Atténuations de charges	15 352,00 €	5 400,00 €	20 752,00 €	33 599,68 €	48 104,04 €
74 Dotations et participations	325 590,00 €	-	317 092,00 €	203 660,59 €	361 425,00 €
77 Produits exceptionnels	-	100 €	100 €	0,97 €	-
TOTAL GESTION DES SERVICES	340 942,00 €	- 3 097,00 €	337 845,00 €	237 261,24 €	409 529,04 €
042 Opé. De transferts entre sections	48 829,26 €	-	48 829,26 €	46 953,66 €	51 073,62 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCT.	389 771,26 €	-3 097,00 €	386 674,26 €	284 214,90 €	460 602,66 €
résultat de fonctionnement 2017	- €	- €	- €	- 78 514,50 €	- €

Rappel Montant des subventions fonctionnement inscrites au BP non versées en 2017					113 179,00 €
Etat				4 000,00 €	
réserve parlementaire sur pass Touristique				4 000,00 €	
Subvention régionale				16 579,00 €	
Région sur docs de com circuits à vélo				2 800,00 €	
Région sur ID en campagne marketing LCDP oct 2015				13 779,00 €	
Leader				85 400,00 €	
animation gestion Leader Pays Dunois 2016				54 000,00 €	
animation gestion Leader Pays Dunois 2017 acpte 6 mois				25 000,00 €	
Leader sur docs de com circuits à vélo				2 800,00 €	
Leader sur guide alimentaire				3 600,00 €	
com com cœur de beauce				7 200,00 €	
CC Cœur de Beauce sur frais adm 2016				1200,00 €	
CC Cœur de Beauce sur frais adm 2017				600,00 €	
CC Cœur de Beauce sur salaires 12/3/4 T 2017				5 400,00 €	

INVESTISSEMENT DEPENSES	2017					Prévisionnel 2018 suivant OB
	RAR 2016	BP 2017	DM 1	BP 2017 modifié	CA 2017 en cours de finalisation	
001 déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	1376,54 €
040 Opé. D'ordre de transferts entre sections	- €	48 829,26 €	- €	48 829,26 €	46 953,66 €	51 073,62 €
13 Subventions	- €	- €	- €	- €	- €	28 650,00 €
20 Immobilisations incorporelles	52 875,50 €	51 280,50 €	410,00 €	51 690,50 €	89 263,57 €	43 735,00 €
21 Immobilisations corporelles	- €	53 167,00 €	- €	53 167,00 €	48 016,74 €	65 667,00 €
sous total dépenses immobilisations	52 875,50 €	104 447,50 €	410,00 €	104 857,50 €	137 279,31 €	138 052,00 €
23 immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €	- €
020 Dépenses imprévues	- €	138,96 €	4 040,00 €	4 178,96 €	- €	220,99 €
Total Report et BP 2017	52 875,50 €	153 415,72 €	4 450,00 €	157 865,72 €	184 232,97 €	190 723,15 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		206 291,22 €	4 450,00 €	210 741,22 €	184 232,97 €	190 723,15 €

INVESTISSEMENT RECETTES	2017					Prévisionnel 2018 suivant OB
	RAR 2016	BP 2017	DM 1	BP 2017 modifié	CA 2017 en cours de finalisation	
001 Solde d'exécution	- €	67 077,57 €	- €	67 077,57 €	67 077,57 €	- €
10 Apports, dotation, réserves	- €	616,27 €	- €	616,27 €	616,27 €	13 801,61 €
13 Subventions	- €	48 842,00 €	23 650,00 €	72 492,00 €	44 607,21 €	47 525,00 €
040 Opé. D'ordre de transferts entre sections	- €	70 555,38 €	- €	70 555,38 €	70 555,38 €	70 224,54 €
041 Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	- €	- €	59 172,00 €
021 virement de la section de fonctionnement	- €	19 200,00 €	-	19 200,00 €	- €	- €
Total recettes d'investissement		139 213,65 €	4 450,00 €	143 663,65 €	115 778,86 €	190 723,15 €
TOTAL GLOBAL DES RECETTES D'INVES.		206 291,22 €	4 450,00 €	210 741,22 €	182 856,43 €	190 723,15 €
resultat d'investissement 2017					- 1 376,54 €	- €

Rappel Montant des subventions investissement inscrites au BP non versées en 2017		32 885,00 €
Region		15 900,00 €
signalétique circuits à vélo région		15 900,00 €
leader		16 985,00 €
Leader signalétique circuits à vélo		16 985,00 €